Université de Bretagne Occidentale

FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE GESTION & AES

DU Droit Fiscal

Objectifs

Aptitudes et compétences
L'objectif du Diplôme d'Université en droit fiscal est d'offrir une approche globale de la fiscalité opérationnelle.
Ainsi les différents acteurs d'un même territoire, professionnels des institutions publiques comme privées, pourront consolider leurs savoirs fondamentaux tout en améliorant et croisant leurs pratiques de la fiscalité.

> Maîtriser l'architecture et l'application de régimes fiscaux par une étude approfondie de ceux-ci en vue d'optimiser la manière dont ils sont employés au quotidien.
> Développer des aptitudes en ingénierie fiscale : actualiser et perfectionner les schémas d'optimisation.
> Sur la base des objectifs professionnels définis par l'apprenant et l'équipe pédagogique, augmenter le niveau d'expertise dans sa pratique de la fiscalité par la rédaction d'un mémoire.

Conditions d'accès

Public
Les professionnels souhaitant acquérir ou approfondir les règles de droit fiscal et soucieux de développer de solides compétences : les responsables d'association, les élus, les directeurs administratif et financier, les avocats, les magistrats, les agents des collectivités territoriales ou de l'Etat, les chefs d'entreprise.

Prérequis
Niveau licence.
Toute demande d'accès en l'absence de ces prérequis fera l'objet d'une réunion de la commission pédagogique qui déterminera alors si la personne peut s'inscrire au DU.

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES, **Service de la Formation Continue et de l'Alternance** à Brest

Contacts

Responsable pédagogique
Mickaël LAVAINE

Contact administratif
Anaëlle LE ROUX (Fiscal)
du-droitfiscal@univ-brest.fr
Tel. 02 98 01 82 02 ou 02 98 01 80 58

Programme

Programme

UE1 : Les repères de la fiscalité (11h)

Conférence d'ouverture	2h
Les repères économiques et politiques de la fiscalité	2h
Les repères institutionnels de la fiscalité	4h
Les repères comptables de la fiscalité	3h

UE2 : Les fiscalités appliquées (42h)

L'impôt sur les sociétés	7h
La Taxe sur la valeur ajoutée	7h
La fiscalité agricole	7h
La fiscalité locale	7h
La fiscalité des dirigeants d'entreprise	4h
La fiscalité des associations	3h
La fiscalité du montage complexe	7h

UE3 : Les procédures fiscales (14h)

La procédure administrative	7h
La procédure juridictionnelle	7h

Conférence de clôture (3h)

Dernière mise à jour le 22 mars 2023